

*20 minutes (30/03/10)*

Pas de halte dans le projet des Halles. Le Conseil de Paris doit répondre aujourd'hui aux trois réserves de la commission d'enquête publique. Ce qui permettra à ce vaste chantier de débuter en mai par les futurs jeux pour enfants, situés dans le jardin. Des permis de démolir sont d'ores et déjà affichés sur place. Parallèlement à deux réserves « techniques » concernant l'hôtel Novotel, la Ville avait été interpellée en janvier par la commission sur la création d'un « espace minéral et urbain » là où se trouve l'actuelle place René-Cassin, face à l'église Saint-Eustache. L'Hôtel de Ville s'engage à préserver la sculpture d'Henri de Miller (une tête à côté d'une main). « Un système de gradins organisé [...] permettra à toutes les générations de se poser confortablement à l'abri des flux du quartier », précise la Ville. Pas de quoi convaincre tout le monde. Le maire (UMP) du 1<sup>er</sup> arrondissement, Jean-François Legaret, a déposé vendredi un recours en illégalité devant le préfet.A. S.